Lettre ouverte de « Pau à Vélo » (promotion des mobilités actives à Pau et Agglo) destinée à M. François Bayrou (Maire de Pau et Président de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées)

Pétition consultable en ligne sur : www.change.org/DeconfinezNosMobilites

M. Bayrou, garantissez-nous des conditions de déplacement sûres pour la sortie du confinement



Le Maire de Montpellier inaugurant la première piste cyclable temporaire de France le 24 avril 2020

M. le Maire, M. le Président de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées,

A l'issue du confinement provoqué par la crise sanitaire du Covid-19, je souhaite pouvoir me déplacer en sécurité à pied et à vélo. Les règles de distanciation physique sont aujourd'hui difficiles à respecter, tant vis-à-vis des personnes que des véhicules motorisés.

Nous serons d'autant plus nombreux à vouloir utiliser des modes de déplacement individuels qu'il sera difficile de respecter la distanciation physique dans les transports en commun, qui restent pourtant un maillon essentiel des mobilités pour ceux qui ne peuvent se déplacer autrement. Par ailleurs, je n'aimerais pas voir augmenter drastiquement le nombre de voitures, les longueurs de bouchon et la pollution de l'air là où pendant 8 semaines la nature commençait à reprendre ses droits.

Pour assurer ma sécurité et celle de mes proches, je vous prie de **rééquilibrer le partage de l'espace public** afin de donner plus de place aux mobilités douces. On parle aussi de **mobilités actives**, pour mettre en évidence que **se déplacer en pratiquant une activité physique modérée** permet de se prémunir de maladies chroniques et des comorbidités

dont on sait combien elles ont été fatales pour des milliers de nos concitoyens depuis l'apparition de ce virus. L'OMS recommande la marche à pied et le vélo pour se déplacer pendant la crise sanitaire, et ces alternatives seront privilégiées par de nombreux élèves et leurs parents qui pourraient rechigner à utiliser les transports collectifs à la reprise des cours.

Je vous demande de rapidement mettre en place des aménagements temporaires facilement adaptables (des trottoirs élargis, des rues piétonnes, des pistes cyclables, etc) et de supprimer les ruptures de continuité qui sont un frein au changement (par exemple, quand un trottoir ou une piste cyclable s'arrête net et qu'on est obligé.e de partager l'espace avec les voitures). Il est également nécessaire de déployer une offre supplémentaire de stationnement vélo dans des lieux clés (commerces, services publics, pôles d'emplois, etc), et de proposer une aide à l'achat et à la réparation pour les personnes peu ou mal équipées en vélo et accessoires.

Pour définir des axes et des secteurs prioritaires, vos services pourront s'appuyer sur les mesures de trafic et les enquêtes déjà réalisées (en particulier sur la fréquentation des lignes de bus et l'évaluation des aménagements piétons et cyclables) et sur les conseils des associations d'usagers. Des solutions techniques ont déjà été fournies par le CEREMA, et il est possible de s'inspirer d'actions déjà menées dans d'autres villes, en France (Montpellier, Bordeaux, Nice, Toulouse, Ile-de-France...) et à l'étranger (pistes cyclables à Bogotá, Berlin, Calgary, rues piétonnes à San Francisco, Denver, Bruxelles).

Il faut agir vite. Les premières mesures doivent être déployées d'ici le 11 mai, pour que l'ensemble de la population puisse profiter de ces alternatives dès la sortie du confinement.

Les signataires vous remercient pour la considération que vous voudrez bien porter à cette requête.

Le Conseil d'Administration de l'association Pau à Vélo